

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 Identification du produit et de la société

Nom du Produit: Toner utilisé dans les Cartouches Xerox pour imprimante Lexmark T520/522/620/6220
 Numéro de la fiche de données: 3-1203 1.0.1
 Code du Produit: 003R99715, 003R99716
 Nom du produit chimique: Aucun



Nom du Fournisseur: XEROX
 Adresse du Fournisseur: Immeuble "Le Jade"
 253 Avenue du Président Wilson
 93211 La Plaine Saint-Denis Cedex
 FRANCE
 Téléphone: 01 55 84 77 89
 Télécopie: 01 55 84 79 28
 Personne Responsable: Responsable Qualité des Services et Environnement
 Email: ehs-europe@xerox.com
 Téléphone D'urgence: O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- Ce produit ne présente pas de risques significatifs

3 Composition/informations sur les composants

Nom du produit chimique	Concentration	CAS No.	EC No.	Phrases de risques	Symboles
Résine d'acrylique de styrène	>90 %	25767-47-9/27136-15-8	-	Aucun	Aucun
Noir de carbone	<10 %	1333-86-4	215-609-9	Aucun	Aucun
Cire de polypropylène	1-5 %	9003-07-0	-	Aucun	Aucun
Magnétite	1-5 %	1317-61-9	215-277-5	Aucun	Aucun
Complexe métallique	<3 %	31714-55-3	250-774-0	Aucun	Aucun
Silice	<2 %	68909-20-6	272-697-1	Aucun	Aucun

4 Premiers secours

Contact avec la peau

- Laver avec du savon et de l'eau froide

Contact avec les yeux

- Si les yeux ont été atteints les laver immédiatement et abondamment à l'eau

Ingestion

- Faire boire 200 à 300 ml d'eau (1 quart de litre)

Inhalation

- Déplacer la personne dans une zone correctement aérée

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'inflammabilité - non applicable
 - Les produits de combustion comprennent de la fumée et des oxydes de carbone et d'azote
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Actions immédiates

- Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident

Méthodes de nettoyage

- Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner
-

7 Manipulation et stockage

Manipulation

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Stockage

- Conserver dans un endroit frais, sec, et en dehors de lumière du soleil directe
-

8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites D'exposition

- Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m³ (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable

Contrôle de l'exposition

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
-

9 Propriétés physiques et chimiques

- Apparence: poudre noire
 - Odeur: perceptible
 - pH - non applicable
 - Point d'ébullition - non applicable
 - Pression vapeur - non applicable
 - Densité vapeur - non applicable
 - Insoluble dans l'eau
 - Point d'inflammabilité - non applicable
-

10 Stabilité et réactivité

- Stable
-

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie orale
- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par inhalation
- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître d'irritation sur les muqueuses de l'oeil chez le lapin
- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie cutanée ; ni irritation ni sensibilisation au test du patch sur l'homme

Cancérogénicité

- Cancérogène: aucun

Mutagénicité

- Pas de mise en évidence de mutagénicité au test d'Ames
-

12 Informations écologiques

Écotoxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique

Mobilité

- Insoluble dans l'eau

Persistence et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

Potenciel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

Effets nocifs divers

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement
-

13 Considérations relatives à l'élimination

Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 18

Considérations relatives à l'élimination

- Aucune précaution spéciale requise pour ce produit
 - La mise en décharge réglementée est la méthode d'élimination recommandée
 - En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière
-

14 Informations relatives au transport

- Non classifié comme dangereux pour le transport
-

15 Informations réglementaires

Classification et étiquetage

- Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement
- Pas d'étiquette d'instruction relative au transport ou à l'utilisation

Danger

- Ne s'applique pas

Sécurité

- Ne s'applique pas
-

16 Autres informations